الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUEALGERIENNEDEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Le Directeur Général

N°: 940 /D.G.E.F/2021 **Alger le, 08/11/2021**

Messieurs les Présidents des Conférences Régionales des Universités
En communication avec les chefs d'établissements universitaires

Objet : Note relative à l'organisation de la formation de 3ème cycle au titre de l'année universitaire 2021-2022.

P.J. : - Canevas de soumission des offres de formation de 3ème cycle ;
- Le référentiel national des axes prioritaires de recherche.
- Échéancier.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire 2021-2022, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour diffusion auprès des établissements universitaires relevant de votre région, les documents relatifs aux demandes d'habilitation des offres deformation doctorale qui introduisent la nouvelle vision validée par la conférence nationale des universités.

L'opération de soumission en ligne, via la plateforme numérique nationale PROGRES, des offres de formation de 3èmecycle a été conçue avec l'esprit de simplification des procédures afin d'assurer une meilleure visibilité, traçabilité et transparence dans l'évaluation des offres de formation de 3ème cycle.

Les chefs d'établissements universitaires sont chargés de veiller au respect des dispositions ci-après.

I. Dispositions générales relatives aux offres de formation de 3ème cycle:

- Asseoir le caractère national de la formation de 3ème cycle ;
- Renforcer les capacités d'encadrement et mutualiser lesmoyens matériels par la coopération interuniversitaire ;
- L'offre de formation de 3ème cycle correspond à une filière impliquant tous les masters de la même filière, avant ou après harmonisation, dispensés à l'échelle nationale ;

- L'offre de formation est présentée selon un canevas numérique préétabli par la DGEF et doit être obligatoirement validée par les instances d'expertise et d'évaluation habilitées.
- Chaque offre de formation doctorale est évaluée par trois (03) experts au niveau des CRU's.

II. Dispositions particulières relatives aux formations de 3ème cycle:

Au titre de l'année universitaire 2021-2022, l'offre de formation 3ème cycle est composée de un (01) à cinq (05) projets de recherche pouvant intégrer un (01) à trois (03) nouveaux doctorants avec des sujets de thèse prédéfinis pour chaque projet ;

- Les différents types de projets de recherche sont :

  1. Les Projets de Recherche Formation Universitaires PRFU : Les projets éligibles sont ceux agréés au titre des années 2021 et 2022.
  2. Les Projets de Coopération internationale :Il s'agit des projets de recherches'inscrivant dans le cadre d'une coopération internationale et agréés au titre de l'année 2021.
  3. Les Projets de recherche de la DGRSDT agréés : Il s'agit des Projets PNR, Projets d'équipes mixtes ou associées,Projets sectoriels à impact Socio-économique et Projetsthématiques et agréés au titre de l'année 2021;
  4. Les Projets de l'établissement universitaire :
     L'établissement universitaire peut encourager la mise en place de :
     - Projets pouvant prendre en charge une problématique locale, régionale ou nationale en concluant des accords avec des partenaires socio-économiques,
     - Projets traitant des thématiques en lien avec son plan de développement,
     - Projets portant sur les axes de recherche des sciences fondamentales et des sciences humaines.

- Les projets de recherche précités auxquels l'offre de formation doctorale est adossée peuvent s'inscrire dans le référentiel national des axes prioritaires de recherche qui traduit les différentes préoccupations des secteurs socio-économiques. Ce référentiel couvre tous les domaines/filières (voir pièce jointe).
- Chaque projet de recherche auquel s'adosse la formation de 3ème cycle proposée doit intégrer un (01)à trois (03) nouveaux doctorants admis au concours de l'année universitaire en cours ;
- L'affectation des doctorants admis se fera dans les différents projets de recherche validés.

- Une offre de formation de 3ème cycleest habilitée sur la base de:
  - La validation, par les chefs d'établissement, des projets de recherche proposés dans le cadre de la formation de 3ème cycle;
  - L'évaluation par les experts au niveau des CRU's **via la plateforme nationale PROGRES**;
  - La validation de la conformité par le MESRS.
- L'opportunité d'ouverture d'une formation de 3ème cycle doit être appréciée sur la base :
  - De l'adéquation des sujets de thèses proposés avec l'intitulé des projets de recherche **(il est fortement souhaitable que l'offre de formation soit en adéquation avec le référentiel national des axes prioritaires de recherche);**
  - Des capacités d'encadrement ;
  - Des structures de recherche existantes (Moyens matériels ...etc).
- L'offre de formation fait apparaître les éléments d'appréciation suivants :
  - La filière et les spécialités inhérentes ;
  - Les types de projets
  - Le nombre de doctorants par projet et par formation ;
  - Les sujets de thèse proposés au prorata du nombre de doctorants ;
  - Les thèses de doctorats soutenues réalisées par les membres du CFD, durant les cinq (05) dernières années.
  - Les publications scientifiques réalisées par les membres du CFD et l'équipe d'encadrement durant les cinq (05) dernières années ;
  - Le taux d'avancement dans les travaux de recherche de chaque doctorant en cours de formation y compris **les retardataires inscrits en doctorat sciences et doctorat 3ème cycle** encadrés par les membres du CFD ou l'équipe d'encadrement;
- Les enseignants chercheurs ne peuvent encadrer plus de six (06) doctorants dans le domaine des Sciences & Technologies et neuf (09) doctorants en Sciences Humaines et Sociales afin d'atteindre la qualité de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (y compris les retardataires).
- Les établissements universitaires concernés par les offres de formation doctorale habilitées au titre des années universitaires 2019-2020 et 2020-2021 doivent assurer la poursuite de la formation des doctorants régulièrement inscrits dans le cadre de ces formations. Dans le cas où les dites équipes de formationsouhaitent impliquer de nouveaux doctorants admis au concours, il leur est possible de s'inscrire dans cette nouvelle configuration au lieu du schéma de reconduction en proposant une nouvelle offre de formation doctorale.

III. Demandes d'habilitation des formations de 3ème cycle:

La demande d'habilitation d'une formation de 3ème cycle doit répondre aux conditions de recevabilité suivantes :

1. Une formation de 3ème cycle est habilitée une seule fois pour une durée de trois (03) années sans reconduction ni gel.
2. Les établissements universitaires proposent une seule formation de 3ème cycle par **filière** comportant **un (01) à cinq (05) projets agrées,**à raison de un (01) à **trois (03) nouveaux doctorants/projet** ;
3. Pour chaque offre de formation proposée, le CFD comprend l'ensemble des chefs de projets de recherche de rang magistralauxquels s'ajoutent trois (03) enseignants chercheurs de rang magistral choisis en raison de leurs compétences dans les spécialités des projets de recherche.
4. Le responsable du CFD doit être de rang magistral (Prof/MCA), permanent, de la filière et exerçant dans l'établissement de rattachement de la formation ;
5. Le responsable du CFD est désigné par le chef d'établissement parmi les membres du CFD.
6. La moitié des membres du CFD, au moins, doit être issue de l'établissement de rattachement de la dite formation.
7. Les chefs de projets n'étant pas de rang magistral (exemple : PNR) feront partie du CFD en qualité d'invité.
8. Les enseignants chercheurs ne peuvent émarger que sur un (01) seul projet de formation de 3ème cycle ;
9. La formation de 3ème cycle doit être adossée à **au moins un laboratoire derecherche de la filière** de l'établissement habilité ou d'un autre établissement universitaire. (dans ce cas, une convention de coopération doit être signée entre les établissements concernés).
10. Toute offre de formation de 3ème cycle impliquant des membres de CFD, des membres dans l'équipe d'encadrement ou des intervenants, hors établissement, doit s'inscrire dans le cadre d'une convention signée entre partenaires du même pôle de développement interuniversitaire ;

IV. Documents requis par le MESRS via PROGRES:

- Chaque offre de formationdoit être accompagnée des pièces constitutives suivantes :
  - Fiche de synthèse renseignée et signée par le responsable du comité de formation doctorale (voir Annexe n°3 du canevas de l'offre de formation);
  - Annexe n° 4 du canevas de l'offre de formation portant tous les visas ;
  - Documents justifiant la validation des projets proposés pour la formation doctorale ;
  - Fichier récapitulatif des directeurs des thèses en cours au sein de l'établissement de rattachement actualisé ;
  - Fichier récapitulatif des échéanciers de soutenances pour les doctorants retardataires relevant de l'établissement de rattachement actualisé.
- La synthèse des résultats des évaluations sera transmise par les CRU's via la plateforme PROGRES à la DGEF ;
  - Les Procès-verbaux récapitulatifs des conférences régionales doivent faire ressortir toutes les informations relatives à l'expertise des offres.

    Ces PV doivent être présentés par établissement par domaine et par filière.
  - Les formations rejetées doivent apparaitre à part.
- Les demandes non expertisées ou rejetées par les CRU's ne peuvent pas faire l'objet d'un recours au niveau de la DGEF.

Les chefs d'établissements universitaires sont invités à assurer une large diffusion de la présente note et à veiller à son application.

P/Le Directeur Général

مدير التكوين في الدكتوراه ، بالنيابة
إمضاء: سعدي رشيدة

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CONFERENCE REGIONALE DES ETABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES DE LA REGION .....

OFFRE DE FORMATION DE 3ème CYCLE EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021/ 2022

Établissement à habiliter pour organiser la formation doctorale par filière

Projet de la Formation Doctorale par filière

DOMAINE[1]	FILIERE [2]

الشعبة [2]	الميدان [1]

1 ST, SM, MI, SNV, STU, SEGC, SHS, DSP, LLE, LLA, ARTS, STAPS, LCA, AUMV;
2 Selon les dispositions de l'arrêté du 26 juillet 2016 et du 09 août 2016modifé et complété, relatifs à la nomenclature des filières.

Structures d'adossement du projet de formation doctorale

☐ Code(s) du Laboratoire(s) de Recherche :----------

☐ Autre (à préciser) :----------

Projets de Recherche d'Appuiimpliquant de nouveaux doctorants

	Type de projet	Nombre
☐	**PRFU : 2021ou 2022.**	
☐	**Projets DGRSDT 2021** : PNR, équipes mixtes et associées, sectoriel à impact socio éco, thématiques.	
☐	**Projets de Coopération 2021 :**PRIMA, PH Tassili, PHC Maghreb, PROFAS B+, Cotutelle	
☐	**Projet de l'établissement :** - Projets pouvant prendre en charge une problématique locale, régionale ou nationale en concluant des accords avec des partenairessocio-économiques. - Projets traitant des thématiques en lien avec son plan de développement, - Projets portant sur les axes de recherche des sciences fondamentales et des scienceshumaines.	

Responsable de la formationdoctorale

1- Domiciliation de la formation doctorale :

Établissement	Faculté / Institut	Département

2- Responsable du projet de formation doctorale :
(Professeur, MCA)

Nom & prénom :

Grade :

☎: Fax : E - mail :

Joindre un CV succinct en annexe de l'offre de formation (selon modèle joint).

3- Bilan des formations doctorales en cours dans la filière

Y a-t-il des formations doctorales en cours ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, veuillez renseigner le tableau suivant :

Année d'habilitation	Nombre total d'inscrits	Nombre de doctorants ayant soutenu	Nombre de doctorants n'ayant pas soutenu

4- Projets de recherche liés à la formation doctorale et nombre de places pédagogiques prévues :

N°	Type (PRFU, PNR, ...)*	Code projet	Intitulé du projet de recherche	Responsable du projet (**)	Code Laboratoire/Structure	Nombre de doctorants à affecter

(*)Joindre documents justifiant la validité de projet.

(**) Joindre CV selon annexe 1.

5- Objectifs assignés à la formation doctorale Joindre synthèse (selon annexe2)

Rédiger une synthèse faisant ressortir :

- Les objectifsde cette formation doctorale ;
- Le lien entre les projets proposés.

6- Comité de formation doctorale :

Nom et Prénom*	Grade	Filière	Spécialité	Etablissement de rattachement	Qualité (Président, Membre, Participant)

Le nom et le prénom duresponsable de la formation est mis en première position, il doit être de la même filière que la formation doctorale.

(*)Joindre CV selon annexe 1.

7- Équipe d'encadrement des thèses de doctorat (Pr, MCA, DR, MRA) :

(Les enseignants ayant dépassé le nombre maximal d'encadrement autorisé ne peuvent pas figurer sur cette liste)

Nom et Prénom*	Grade	Filière	Spécialité	Etablissement de rattachement	Nombre de thèses en cours d'encadrement	Nombre de thèses à encadrer

(*) Joindre CV selon annexe 1.

8- Sujets des thèsesproposés :

(Les enseignants ayant dépassé le nombre maximal d'encadrement autorisé ne peuvent pas proposer de nouveaux sujets de thèses) :

N°	Sujet de thèse proposé	Spécialité	Directeur de Thèse	Code du projet de recherche *
1				
2				
3				
4				
...				

(*) Les projets de recherche listés danslepoint 4.

9- Masters ouvrant droit à la participation au concours d'accès :

Toutes les spécialités de masters de la même filière (avant et après harmonisation).

10- Programme de la formation de renforcement des connaissances:

Activités	Semestre 1	Semestre 2
Cours de renforcement de spécialité en rapport avec la formation Doctorale	Intitulé du cours et Volume horaire	Intitulé du cours et Volume horaire
Cours de méthodologie de recherche	Volume horaire	Volume horaire
Cours d'initiation à la didactique et à la pédagogie	Volume horaire	Volume horaire
Cours en TIC	Volume horaire	Volume horaire
Cours de renforcement de compétences en langues étrangères	Volume horaire	Volume horaire
Séminaires	Nombre et Intitulé	Nombre et Intitulé

Important :

- Les cours dispensés entrent dans le cadre des charges pédagogiques des enseignants chercheurs.
- Le volume horaire des cours de renforcement des connaissances est fixé à deux (02) heures par semaine. Ces cours peuvent être organisés par spécialité ou regroupés par filière.
- Les cours en TIC, méthodologie de recherche et de pédagogie peuvent être communs entre les filières.
- Le carnet de doctorant est obligatoire pour la validation des acquis et pour le suivi du doctorant, qui sera introduit dans la plateforme numérique PROGRES.

11- Intervenants dans la formation de renforcement des connaissances :

Noms et Prénoms	Qualité*	Nature de l'intervention (Cours, atelier, conférence, etc...)

(*)Enseignant invité, associé, conférencier, ...

12- Partenaires : Accords et conventions nationaux et internationaux

(Joindre copies des conventions)

❖ Etablissements partenaires

(Universités, Entreprises, Laboratoires, Centres de recherche, etc...) :

.....

.....

.....

.....

.....

13- Structures d'adossement et de soutien à la formation :

❖ Laboratoire de recherche :

Dénomination du laboratoire	Directeur du laboratoire

❖ Autres structures :

Dénomination de la structure	Directeur/Responsable

Annexe n° 1 : Modèle de CV à joindre pour tout participant à laFormationDoctorale (Une 1 page maximum)

Nom et Prénom : .....

Dernier Diplôme et date d'obtention : .....

Spécialité : .....

Grade : .....

Fonction : .....

Etablissement de rattachement : .....

Tel mobile : .....

Tel/fax : .....

Mail : .....

Domaines d'intérêts scientifiques: .....
.....

Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années : .....
.....
.....
.....
.....

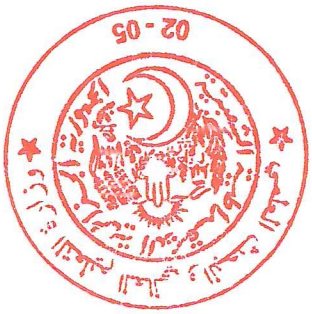

Annexe n°2 : Objectifs assignés à la formation doctorale

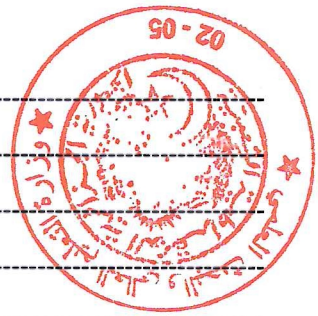

✓ **Objectifs:**

✓ **Le lien entre les projets proposés :**

Annexe 3 : Fiche de synthèse

ملحـقبالقــرار رقـم المــؤرّخ فـي

والمتضمّـن تـأهيـل جامعــة ..... لضمـان التّكويـن لنيـل شهـادة الدّكتـوراه

ويحـدّد عـدد المناصـب المفتوحـة بعنـوان السّنـة الجامعيـة 2022-2021

Domaine	Filière	Responsable de la filière (Formation doctorale)	Spécialités	Nombre de places pédagogiques par spécialité	Total (Filière)

Annexe 4 : Avis et Visas des organes administratifs et scientifiques

Signature du responsable de la formation doctorale :

CSF (faculté) ou CSI (institut) ou CSD (Ecole)
Avis et visa: Date :

Conseil du laboratoire ou autres structures
Avis et visa: Date :

Chef d'établissement
Avis et visa du Chef d'établissement: Date :

Référentiel National des Axes Prioritaires de Recherche

Axes	Sous-Axes
GOUVERNANCE	- Gouvernance administrative et judiciaire. - Complémentarité entre le pouvoir exécutif et législatif. - Transparence et efficacité des finances publiques. - Promotion de l'éthique, prévention et lutte contre la corruption. - Modernisation de l'administration publique. - Gouvernance Économique et financière. - Évaluation des politiques et actions publiques. - E-gouvernance.
DROIT ET JUSTICE	- Modernisation de la justice. - Renforcement des libertés individuelles et collectives. - Amélioration des performances du système pénitencier. - Sécurité des biens et des personnes. - Exercice des droits et des libertés. - Promotion des droits de l'enfant et de la femme. - Droits de l'homme.
ÉCONOMIE, FINANCE ET COMMERCE	- Relance économique. - Consolidation des leviers de la croissance économique. - Gouvernance du système bancaire et financier. - Gouvernance des entreprises publiques. - Réforme des subventions. - Promotion des exportations. - Métiers du futur. - Économie de la connaissance. - Développement du foncier économique. - Économies informelles. - Promotion de l'entreprenariat. - Amélioration du climat des affaires. - Marketing digital. - Marketing des services.
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	- Industries agroalimentaires. - Amélioration génétique et sélection. - Agriculture et développement durable. - Agriculture de précision. - Agriculture saharienne. - Production et santé animale. - Agents biotiques des espèces végétales.

Axes	Sous-Axes
	- Milieux physiques, climat et agriculture. - Économies agricole, agroalimentaire et sociologie rurale. - Recherche sur interactions milieux – ressources. - Développement de l'aquaculture marine et continentale. - Dynamique des écosystèmes exploités par la pêche. - Protection et développement des ressources naturelles. - Développement de l'économie forestière.
SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE	- Intégration au réseau. - Gisement des énergies renouvelables. - Energie solaire photovoltaïque. - Energie éolienne. - Efficacité énergétique. - Systèmes hybrides. - Energie solaire thermique. - Cogénération. - Exploitation et maintenance des centrales énergétique. - Stockage de l'énergie. - Energie géothermique. - Bioénergie. - Hydrogène et piles à combustibles. - Matériaux. - Hydrocarbures d'origine conventionnelle et non conventionnelle. - Transition énergétique. - Réseaux intelligents.
SANTE DU CITOYEN	- Cartographie et état des lieux. - Maladies transmissibles et non transmissibles. - Impacts environnementaux. - Gestion des risques sanitaires et environnementaux. - Santé de la mère et de l'enfant. - Population et dynamique démographique. - Vieillissement de la population. - Sécurité sanitaire des aliments. - Santé mentale. - Hygiène hospitalière. - Épidémiologie et biostatistique. - Scorpionisme. - Zoonoses. - Entomologie. - Pharmacologie.

Axes	Sous-Axes
GESTION DES RISQUES	- Transplantations et greffes. - Numérique et santé. - Gestion en santé. - Biotechnologie et santé humaine.
	- Étude et gestion des risques majeurs. - Étude et gestion des risques naturels (Incendies, tremblements de terre, glissements de terrain, inondation et désertification). - Étude et gestion des risques anthropiques. - Étude et gestion des risques industriels. - Résilience urbaine. - Génie sismique et parasismique. - Érosion côtière et submersion côtière. - Gestion du patrimoine.
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL	- Renforcement du capital humain. - Bien être et qualité de vie. - Citoyenneté et culture sociétale. - Cadre de vie du citoyen. - Développement des zones d'ombre. - Politique sociale (pouvoir d'achat, retraites, chômage, logement ...). - Prise en charge des personnes à besoins spécifiques. - Promotion de la famille. - Protection de la femme et de l'enfant. - Systèmes de sécurité sociale. - Numérique, société et enseignement. - Vie associative. - Le monde du travail.
ÉDUCATION ET FORMATION	- Ingénierie pédagogique. - Sciences de l'éducation. - Numérique éducatif et E-learning. - Programmes et applications en sciences de d'éducation. - Orthophonie didactique et linguistique. - Promotion professionnelle. - Métiers et formations. - Parcours scolaires et systèmes éducatifs.
SCIENCES ISLAMIQUES	- Jurisprudence(charia) et droit. - Jurisprudence(fiqh)comparée et fondements. - Exégèse et sciences du Coran. - Tradition (Hadith)et ses sciences. - Comparaison des religions.

Axes	Sous-Axes
	- Foi islamique. - Prêche (Daawa) et Information. - Langue arabe et étude Coraniques. - Histoire et civilisation islamique. - Jurisprudence (fiqh)Malikite et ses fondements. - Droits de l'homme et minorités.
ART ET CULTURE	- Arts (théâtre, cinéma, expressions artistiques...). - Littératures. - Culture écrite et culture orale. - Héritages, oralités et mémoire. - Religion, institutions et représentation. - Traditions et activités artisanales. - Discours et analyse du discours. - Manuscrits. - Histoire nationale. - Philosophie.
MÉMOIRE ET PATRIMOINE	- Archéologie et Patrimoine. - Patrimoine et tourisme. - Patrimoine matériel et immatériel. - Histoire et civilisations. - Patrimoine et architecture. - SIG et patrimoine. - Identité nationale. - Crimes coloniales.
LANGUE	- Sciences du langage. - Pratique linguistique. - Langue arabe. - Langue et culture amazigh. - Langues et cultures étrangères.
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	- Biodiversité. - Développement durable. - Politiques de préservation de l'environnement. - Analyse des couts de la pollution et de dépollution. - Traitement et valorisation des déchets. - Management des ressources naturelles. - Développement des ressources biologiques. - Changement environnementaux et climatiques. - Promotion de l'entrepreneuriat vert.

Axes	Sous-Axes
RESSOURCES EN EAU	- Quantitatif et mobilisation des ressources en eau. - Normes, qualité et préservation de la ressource en eau. - Aspect institutionnel des ressources en eau. - Gestion durable de l'eau. - Pollution des eaux. - Eau et santé publique. - Eau et agriculture. - Technologie des traitements des eaux. - Traitement des eaux usées et valorisation. - Assainissement, irrigation et drainage de l'eau. - Gestion intégrée des systèmes d'eau. - Économie et politique de l'eau. - Ressources en eau non conventionnelle. - Ressources géothermiques. - Stockage des eaux.
DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	- L'intelligence artificielle et applications. - TICs et numérisation. - Sciences de l'information quantique. - Gouvernance quantique. - Aéronautiques. - Géodésie et Études spatiales. - Technologie émergente. - Sciences fondamentales. - Métrologie. - Automatisation et robotisation. - Génie des logiciels. - Cyber sécurité. - Mathématiques appliquées
COMMUNICATION ET STATISTIQUE	- Télécommunication émergente. - Médias et communication. - Big Data. - Statistiques. - Les réseaux sociaux.
JEUNESSE ET SPORT	- Sport scolaire et universitaire. - Sport et performance. - Sport et société. - Activités sportives et santé publique. - Psychopédagogie sportive. - Association sportive et jeunesse.

Axes	Sous-Axes
POPULATION ET SOCIÉTÉ	- Encadrement et orientation des jeunes. - Jeunesse et fléaux sociaux. - Jeunesse et culture. - Immigration. - Transition démographique. - Fléaux sociaux et criminalité. - Santé et population. - Ville et Espace. - Violence et trauma dans la société. - La famille et la mutation sociale. - Le monde ouvrier. - Communauté algérienne à l'étranger.
TOURISME	- Artisanat. - Tourisme durable et responsable. - Marketing touristique. - Tourisme et potentiel humain. - Tourisme et potentiel Culturel. - Tourisme et infrastructures. - Communication et valorisation touristique.
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	- Gestion urbaine. - Gestion et développement local et territorial. - Architecture et urbanisme. - Villes et ruralité. - Villes intelligentes. - Villes et services publiques. - Collectivités locales et territoriales. - Mobilité et transport urbain. - Sécurité routière.
ADMINISTRATION ET SCIENCES POLITIQUES	- Modernisation de l'administration publique. - Relations internationales et mondialisation. - New public management. - Transition démocratique. - Stratégies de développement administratif. - E-Administration.
EXPLORATION ET VALORISATION DES GEORESSOURCES	- Exploration et valorisation des ressources minérales. - Exploitation et valorisation des ressources végétales et animales. - Recyclage et valorisation des déchets.

Axes	Sous-Axes
INDUSTRIES ET PROCESSUS INDUSTRIELS	- Industries manufacturières. - Industries des biens immatériels. - Processus technologiques et industriels. - Fabrication de textiles et de l'habillement. - Industrie du cuir et de la chaussure. - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège. - Industrie du papier et du carton. - Imprimerie et reproduction d'enregistrements. - Industrie chimique. - Industrie des produits en caoutchouc et en plastique. - Fabrication de produits minéraux non métalliques. - Métallurgie. - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. - Fabrication d'équipements électriques. - Industrie mécanique.